ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'UZES

Tarifs 2026 / 2027

Annexe Décision du Maire N FIN 2026-07 du 07 mai 2026

L'EMMU est un service municipal de la ville d'Uzès. Les tarifs varient selon le lieu de votre résidence principale.

Acompte ré-inscription *(avant le 22/07/2026)* **: 40,00€**
Sera déduit de la cotisation annuelle. Non remboursable.

Frais d'inscription par famille : *Dûs pour toute inscription à une activité de l'école de musique.*

Uzès	Hors Uzès
20,00€	30,00€

COTISATION ANNUELLE

	Uzès		Hors Uzès	
	< ou = 18 ans	Adultes	< ou = 18 ans	Adultes
A - Cursus Découverte : *Éveil, Parcours découverte*				
A2 - Pré-cycle Parcours découverte 6 ans *(possible 7 ans)*	200,00€		260,00€	
B - Cursus Musique : *Pratique individuelle instrumentale ou vocale + FM + 1 pratique collective ou 1 atelier*				
B1 - Pratique individuelle *(hors piano classique)*	280,00€	350,00€	400,00€	480,00€
B2 - Pratique individuelle Piano classique	350,00€		460,00€	
B3 - Discipline supplémentaire 1/2 h	200,00€	280,00€	300,00€	380,00€
C - Cursus Collectif seul : *FM, Ateliers, Pratique collective, Orchestre et ensembles*				
C1 - Formation Musicale	150,00€	180,00€	210,00€	210,00€
C2 - Ateliers	130,00€	150,00€	150,00€	180,00€
C3 - Pratique collective	80,00€	100,00€	80,00€	100,00€
C4 - Orchestre d'Uzès *(Vents, Violoncelles et Percussions)*	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
L - Location instrument : *sous réserve de la disponibilité de l'instrument et de la signature du contrat de location*				
L1 - Forfait trimestriel	30,00€	40,00€	40,00€	50,00€

(B1) Disciplines individuelles : Chant Lyrique ou Actuel, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Cornet, Trompette, Trombone, Baryton, Tuba, Percussions (xylophone, vibraphone, glockenspiel, multi-perc...) Batterie, Violon, Violoncelle, Guitare acoustique / électrique, Guitare basse, Piano Jazz et Musique actuelle ados/adultes.

(B3) Discipline supplémentaire non soumise à réduction. Le Piano classique n'est pas considéré comme discipline supplémentaire.

(C2) Atelier minimum 6 inscrits - sous réserve du niveau et à l'appréciation du professeur : Groupe de Musique actuelle ou Jazz (Piano, Basse, Batterie, Guitare, Chant et tout autre instrument). Non soumis à réduction.

(C3/C4) Pratique collective - sous réserve du niveau et à l'appréciation du professeur : Choeur d'enfants ; Choeur d'ados/adultes ; Orchestre junior (vents, cordes et percussions) ; Orchestre à cordes ados/adultes ; Orchestre d'Uzès. Non soumis à réduction. Ouvertes aux musiciens ne suivant pas de cursus à l'EMMU.

NB : Toute année commencée est due, dès lors que le 1er cours est pris entre septembre et décembre 2026.
Pour les inscriptions en cours d'année musicale (à partir de janvier), la cotisation sera remisée en fonction du nombre de mois d'enseignement individuel restant. Cursus collectif non concerné.

Remise famille *(à partir du 2ème inscrit)* **:** -10% pour le 2ème inscrit, -20% pour le 3ème inscrit, -30% pour le 4ème inscrit... -50% pour le 6ème inscrit et au-delà.

Modalité de paiement : en 1 ou 3 fois à réception de la facture, règlement auprès du Trésor Public, par virement ou paiement en ligne.

Important : L'école se réserve le droit d'annuler l'ouverture d'un cours si elle estime que le nombre d'inscriptions pour celui-ci, n'est pas suffisant.

T. 04 66 03 04 03 *(Répondeur)* - ecoledemusique@uzes.fr
Adresse postale : Hôtel de Ville - Service École Municipale de Musique d'Uzès - 1 place du Duché - 30700 Uzès